ReyAvocats

GREFFE DU TRIBUNAL DE LA SARINE
Remis à la poste, e
Reçu le 1.7.24
Fribourg

Courrier A+

Tribunal penal d'arrondissement de la Sarine
Route des Arsenaux 17
Case postale 567
1701 Fribourg

Payerne, le 28 juin 2024 JR/

Dossier N° 2941 - Prolongation de la mesure
V/réf : 65 2024 21 BCH

Monsieur le Président,

Continuant d'agir en qualité de défenseur d'office de Monsieur Yossuf Tawakaly dans le cadre de l'affaire citée sous rubrique et dans le délai aimablement prolongé à cet effet, j'ai l'honneur de requérir la mise en œuvre d'une nouvelle expertise psychiatrique de celui-ci, cas échéant sous forme de complément à l'expertise psychiatrique du 13 novembre 2018.

A l'appui de cette requête, j'expose que cette expertise psychiatrique a été rendue il y a cinq ans, dans un contexte bien différent, notamment s'agissant de la consommation d'alcool et de produits stupéfiants. La situation de Monsieur Yossuf Tawakaly a ainsi sensiblement évolué depuis lors.

De plus, les renseignements figurant au dossier de la cause ne relèvent pas directement de la position expertale, mais de thérapeutes qui indiquent en particulier ne pas pouvoir s'exprimer de par leurs rôles sur les risques de nouveaux passages à l'acte notamment (dossier, page 7'065 notamment).

En outre, l'on trouve dans différents avis au dossier la mention selon laquelle le discours de Monsieur Yossuf Tawakaly mériterait d'être réexaminé avant de conclure à une rémission de son état clinique (dossier, page 3'028, 3ème paragraphe et page 7'057, dernier paragraphe).

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mes sentiments de respectueuse considération.

Jonathan Rey, av.

Me Jonathan **Rey**
Avocat au barreau
Membre OAV - FSA

+ 41 26 667 01 20
j.rey@reyavocats.ch

z.i Champ-Cheval 1
Case postale
1530 Payerne